



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Recyclage et reconditionnement des téléphones mobiles

Question écrite n° 16435

Texte de la question

M. Bertrand Sorre attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur le recyclage et le reconditionnement des téléphones mobiles. Selon un rapport sénatorial de 2016, il apparaît que seulement 15 % des 25 millions d'appareils vendus chaque année seraient collectés et donc recyclés voire reconditionnés. De très nombreux téléphones seraient conservés par les particuliers, ce qui pose un problème économique mais aussi écologique. Il lui demande donc si une campagne de sensibilisation auprès des particuliers et des points de vente ou une série de mesures incitatives sont envisagées par le Gouvernement afin d'augmenter rapidement et considérablement le nombre de téléphones mobiles recyclés ou reconditionnés.

Texte de la réponse

La ministre de la transition écologique et solidaire est sensible à la question de la durée de vie des téléphones mobiles et à leur gestion en fin de vie, notamment en termes de recyclage. La feuille de route pour l'économie circulaire, présentée par le Gouvernement en avril 2018, a ainsi prévu plusieurs mesures qui visent à allonger la durée de vie des téléphones ou à améliorer leur recyclage : affichage d'un indice de réparabilité, mise en place de bonus-malus dans les éco-contributions payées par les fabricants de téléphone pour tenir compte de leur éco-conception et de leur recyclage, refonte des filières à responsabilité élargie du producteur (REP) pour leur fixer de nouvelles ambitions en termes de recyclage et de réparation, ou encore étude du déploiement de dispositifs favorisant la reprise des anciens téléphones portables afin qu'ils soient recyclés ou réemployés. Sur ce dernier point, la secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, a demandé aux éco-organismes de la filière d'équipements électriques et électroniques (DEEE) de conduire une étude spécifique pour mettre en place de nouveaux dispositifs de collecte incitatifs. Les résultats attendus d'ici la fin de l'été pourront alimenter les débats parlementaires sur le projet de loi anti-gaspillage.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Sorre](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16435

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et solidaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 janvier 2019](#), page 826

Réponse publiée au JO le : [3 septembre 2019](#), page 7922